



part a payer sur un appartement que je souhaite garder

Par **matlisa**, le **21/05/2011** à **18:24**

je en debut de separation avec un appartement acheter en commun en 2005 je voudrais racheter la part de mon ami mais je ne sais comment calculer le montant du rachat en sachant que le bien a coute 200000 euro frais de notaire compris que j ai fait un apport personnel de 105000 euro le reste en pret au nom des deux parties il reste 74000euro a payer sur ce pret merci de votre reponse

Par **Domil**, le **21/05/2011** à **20:18**

Que dit l'acte notarié ? S'il dit 50/50, vous devez lui verser la moitié de ce que vaut, aujourd'hui, le logement.

Par **youris**, le **22/05/2011** à **16:16**

je ne comprends pas le calcul de domil

vous avez acheté à 50/50 un appartement de 200 000 €, vous en avez payé 105 000 € à l'achat donc plus que les 50 %.

le reste devait être payé par votre ami par un prêt qu'il devait rembourser seul car vous avez déjà payé votre part. comme il reste 74000 € à rembourser la part payée par votre ami est faible.

la somme que vous avez payé en plus des 50 % devra être déduite de la part lui revenant.

voyez un notaire qui saura vous expliquer mieux que moi le calcul.

cdt

Par **Domil**, le **22/05/2011** à **18:02**

Si le bien appartient aux deux pour moitié, il doit racheter la part de l'autre, donc la moitié à sa valeur vénale (sauf à faire une procédure judiciaire pour contester l'acte notarié).

Ensuite, ce qui se passe concernant les crédits est indépendant de la vente. Le crédit est pris par les deux, il doit être payé par les deux (la maison de crédit n'est pas tenue par autre

chose).

Ce qu'on fait en général, c'est qu'on déduit du fruit de la vente, avant partage, ce qu'il reste à payer du crédit commun afin de rembourser le crédit avec la vente de la maison.